

## COMMISSION MEDICO-TECHNIQUE



Réunion du 23 novembre, 09h30  
Saint-Lô

### Invités :

- |                        |                       |                         |
|------------------------|-----------------------|-------------------------|
| ▪ Franck BEURON        | ▪ Sandrine HUREAUX    | ▪ Ginette ROBINE        |
| ▪ Pauline BOTTIN       | ▪ Mélanie JUNQUA      | ▪ Dr Caroline TILLIETTE |
| ▪ Audrey CHAPRON       | ▪ Antoine LEFORESTIER | ▪ Pierrick MARTIN       |
| ▪ Madeline DEBOISLOREY | ▪ Muriel LEGAND       | ▪ Didier MORISSET       |
| ▪ Dr DELHOSTAL Jean    | ▪ Sophie MADELEINE    | ▪ Julien SCHOONHEERE    |
| ▪ Elodie GALLERAND     | ▪ Guillaume PICHARD   |                         |
| ▪ Gabin HODIESNE       | ▪ Loïcia POUPPEVILLE  |                         |

### ORDRE DU JOUR :

1. Présentation des fiches actions du projet de service rédigées par le COPIL pour avis
2. Périmètre de l'offre sociale et équité de traitement entre toutes les entreprises adhérentes
3. Modèle de protocole détaillé concernant les visites de mi-carrière réalisées par les IDEST pour avis
4. Point sur les commissions et les groupes de travail
5. Question n°1 :  
« Suite à la délégation des visites embauches SIR ELEC et agents bio à l'IDEST, je viens d'avoir un employeur qui se questionne concernant l'attestation de suivi. Suite à cette délégation, rien n'indique sur l'attestation de suivi que le salarié est bien déclaré en Suivi Individuel Renforcé et non en Suivi Simple. Selon l'employeur, cela est problématique pour inscrire les salariés à certaines formations car il est obligatoire de présenter une attestation de suivi ou avis d'aptitude qui indique que le salarié a bénéficié d'une visite renforcée. »
6. Question n°2 :  
Intervention au domicile du salarié dans le cadre d'une étude de poste télétravail.
7. Questions diverses

M. Didier MORISSET  
Président

Po

